

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

TOME 3 : Plan d'actions territorial



Jun 2022

Table des matières

I.	La construction du plan d'actions.....	3
I.1.	Choix des actions et priorisation.....	3
I.2.	Synthèse du plan d'action.....	4
I.3.	Elaboration des fiches-actions.....	6
II.	La gouvernance du PCAET	31
III.	Dispositif de suivi et d'évaluation.....	33
III.1.	Le cadre réglementaire.....	33
III.2.	Le suivi des indicateurs.....	33
III.3.	L'évaluation.....	33
IV.	Evaluation environnementale stratégique (EES)	36

Table des figures et tableaux

Figure 1 :	Choix et priorisation des actions par Communautés de Communes	3
Figure 2 :	Modèle de fiche Action pour le PETR.....	7
Tableau 1 :	Schéma de gouvernance pour le PCAET (inspiré des réflexions du PCAET Bruche Mossig)	32
Tableau 2 :	Suivi des indicateurs pour le plan d'actions.....	34

I. La construction du plan d'actions

I.1. Choix des actions et priorisation

Les actions sont issues du travail de concertation, du travail avec les agents et les élus des Communautés de Communes et des Communes (cf tome n°4 : Concertation).

Le pilotage du PCAET étant assuré par le PETER, le plan d'actions a été construit à l'échelle du PETER pour plus de cohérence mais il comprend les choix spécifiques en matière d'actions, priorité et projets concrets à réaliser pour chaque Communauté de communes.

Le tableau récapitulatif des objectifs et actions pour le territoire de PETER Rhin Vignoble Grand Ballon, est présent en page suivante.

Pour chaque action, il est indiqué les secteurs d'activités concernés et les objectifs stratégiques auxquelles elle contribue.

Un recensement des projets principaux (déjà en cours ou en réflexion) dans les Communautés de Communes et dans les Communes, a été réalisé avec les agents intercommunaux, afin de compléter ou de renforcer ces projets (si besoin en fonction des enjeux). Ce travail a mis en lumière toute la transversalité du PCAET, à travers les différentes compétences des collectivités.

Ensuite une fois identifiées, grâce à ce travail de recensement et aux propositions issues de la concertation, les élus ont dû prioriser les actions retenues, selon 3 degrés de priorités (voir figure ci-dessous) :

- 1=Importante : à mettre en œuvre/ou renforcer dans les 3 ans ;
- 2=Moyenne : à mettre en œuvre/ou renforcer dans les 6 ans.
- 3=Non-prioritaire : action qui ne peut pas être mise en place actuellement faute de moyens techniques, humains, législatifs ou financiers.

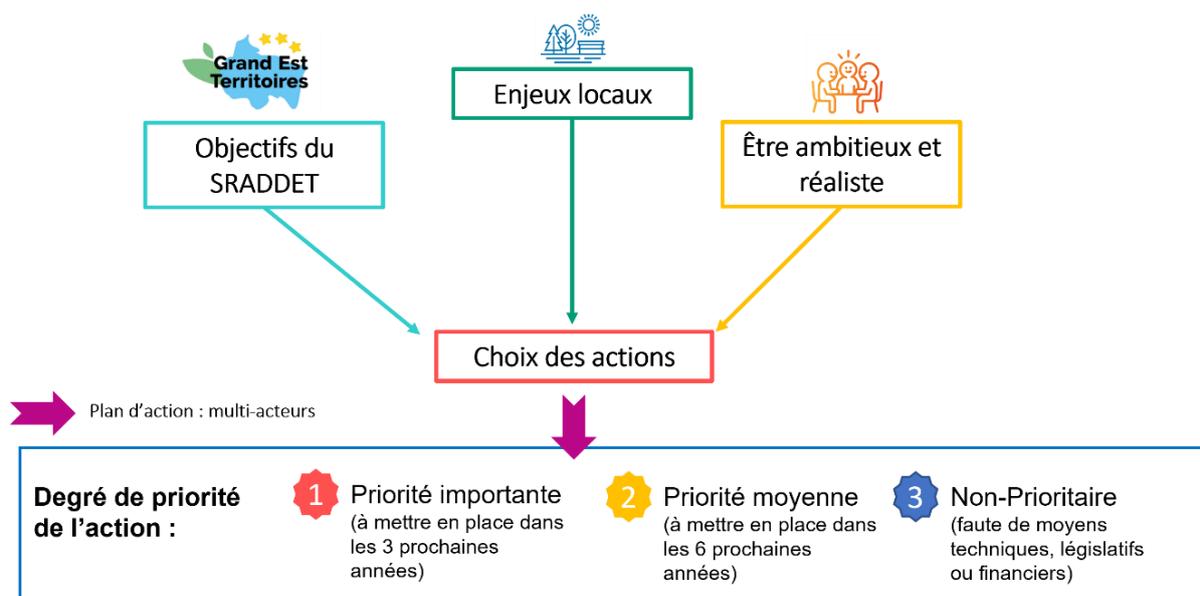


Figure 1 : Choix et priorisation des actions par Communautés de Communes

	Objectifs thématiques	Actions	Secteurs concernés							Objectifs stratégiques			Obligé	Obligé	Non-obligé	Non-obligé			
			Industrie	Résidentiel	Tertiaire	Transport routier	Autres transports	Agriculture	Déchets	Conso énergétiques	Emissions de GES	ENR	Polluants atmo	Stockage carbone	Adaptation	CCPRB	CCRG	CCCHR	CCPARO VIC
Un territoire qui s'adapte et s'engage dans la sobriété, l'autonomie et la durabilité de son cadre de vie	Inciter les entreprises et le secteur de l'industrie à réduire leurs consommations et leurs impacts environnementaux	Accompagner l'efficacité énergétique dans les entreprises et la diminution de leurs impacts environnementaux																	
		Favoriser la création et l'implantation d'entreprises à haute valeur environnementale et sociétale																	
	Réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation matière	Accompagner et sensibiliser les habitants sur la prévention et le tri à la source, optimiser le tri des biodéchets et déchets verts																	
		Développer les solutions de réusage, réparation et réemploi																	
		Développer la valorisation matière																	
	Développer les énergies renouvelables et de récupération	Développer les énergies renouvelables et de récupération																	
		Développer les réseaux de chaleur et de froid en énergies renouvelables ou de récupération																	
	Favoriser une agriculture et une sylviculture locales et durables pour lutter et s'adapter au changement climatique	Développer les filières locales et durables d'alimentation ou d'approvisionnement																	
		Accompagner la transition de l'agriculture																	
		Adapter la forêt au changement climatique																	
	Mobiliser les acteurs du territoire pour faire vivre le PCAET	Accompagner au changement de comportement du grand public, des scolaires et des acteurs économiques																	

I.3. Elaboration des fiches-actions

Les fiches actions sont éditées également à l'échelle du PETR, une déclinaison par Communauté de Communes sera disponible pour faciliter la partie opérationnelle.

Les fiches actions permettent de décrire autant que possible la mise en œuvre de ces actions. Chacune de ces fiche-actions comporte :

- Objectif thématique
- Nom de l'action
- Publics cibles
- Secteurs concernés
- Type d'action (Ingénierie, Investissement, Etude, Suivi-Evaluation, Service au public, Animation, Financement)
- Pilotage et gouvernance
- Partenaires potentiels
- Objectifs stratégiques auquel contribue l'action (baisse de la consommation énergétique, des émissions de GES, des émissions de polluants atmosphériques, augmentation des énergies renouvelables, du stockage carbone ou adaptation au changement climatique)
- Contexte les enjeux
- Objectifs opérationnels
- Projets concrets et nécessaire au déploiement de l'action
- Etat d'avancement de l'action
- Calendrier
- Moyens humains
- Moyens financiers
- Niveau de priorité de l'action
- Les résultats attendus
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation
- Mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser), issues de l'EES.

Il y aura également un indicateur qui permettra d'identifier les actions qui agissent sur qualité de l'air.

Vous trouverez en page suivante le modèle de la Fiche Action utilisé, ainsi que les 24 actions pour le territoire du PETR.

L'élaboration de ces fiches actions s'est faite avec les agents territoriaux et a permis de lancer une dynamique autour de la démarche PCAET sur le territoire.

Un lexique des abréviations présentes dans les fiches actions est disponible à la suite des fiches.

Objectif thématique	Action n°X					Indicateur →  Qualité de l'air						
Nom action												
Publics cibles						Pilotage et gouvernance						
Secteurs concernés						Partenaires potentiels						
Type d'action												
Objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/>  Consommation énergétiques			<input type="checkbox"/>  Energies renouvelables			<input type="checkbox"/>  Stockage carbone			<input type="checkbox"/>  Adaptation au changement climatique		
Contexte et enjeux	<input type="checkbox"/>  Emissions de GES <input type="checkbox"/>  Polluants atmosphériques											
Objectifs opérationnels						Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité		
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs											
	CCRG ou Communes											
	CCPRB ou Communes											
	CCCHR ou Communes											
	CCPAROVIC ou Communes											
Résultats attendus						Indicateurs de suivi						
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)						Remarques et compléments						

Figure 2 : Modèle de fiche Action pour le PETR

Objectif thématique	Action n°1 Décarboner les mobilités							
Nom action	Développer les réseaux cyclables et la pratique des modes actifs							
Publics cibles	Grand public		Pilotage et gouvernance	Communes/Communautés de Communes, CeA				
Secteurs concernés	Transport routier et autres transports		Partenaires potentiels	Europe, Etat, Région, associations foncières, associations, entreprises, offices de tourisme				
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Service au public/Animation							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétique <input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique							
Contexte et enjeux	Le secteur des transports routiers est le premier émetteur de GES et le 3eme secteur le plus consommateur sur le PETR. L'usage de la voiture est très élevé pour les personnes travaillant dans leur commune de résidence (48%), bien qu'il s'agisse de déplacements sur de courtes distances. Il concerne presque tous les actifs (93%) ayant un emploi à l'extérieur de leur commune de résidence. Les pistes cyclables actuelles sont encore majoritairement utilisées dans une logique sportive ou de loisir plutôt que l'aspect purement fonctionnel. Il est important de favoriser l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail et du quotidien							
Objectifs opérationnels	Faire du vélo et des modes actifs des alternatives à la voiture individuelle			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Organisation d'événements et ateliers par les Associations sur les mobilités actives (ex : Bicycholette), coordination du Défi j'y vais, actions de communication/sensibilisation, réflexion sur les services de location VAE		En cours	2022-2028	Chargée de mission PCAET	non connu	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Mise en oeuvre du Schéma directeur cyclable et du Fonds de concours Mobilités, Animation via la Maison du Vélo, organisation de la Fêtes des Mobilités durables, actions du collectif bicycholette Intégration du schéma directeur vélo dans le PLUi Aide à l'acquisition de vélo électrique (Buhl) Aménagement de pistes cyclables dans les communes et entre les communes du territoire (Guebwiller-Buhl, centre ville Guebwiller, Buhl – Lautenbach, Wuenheim – Soultz, Merxheim – Issenheim , Merxheim – Meyenheim, Soultzmatt-Wintzfelden, Jungholtz – Soultz, zones d'activités de la CCRG...)		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	Schéma vélo : 6.7M € (sur 15 ans) Fonds de concours : 60 000€/an (sur 15 ans)	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Mise en œuvre du Schéma Directeur cyclable : = programme d'aménagement des pistes cyclables CCPRB (50 km dont 22 km prévus à l'échéance 2023-24) = gestion et entretien des pistes cyclables Création de cartes interactives cyclotouristiques, aménagement d'une piste cyclable Eco'Rhena (SMO)		En cours	2022 - 2028	1 ETP + associations, agents communaux, OT	5 000 000€	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Elaboration puis mise en oeuvre du Schéma Directeur vélo et piéton CCCHR Mise à disposition de vélos pour les visites guidées estivales (Ensisheim) Mise en place de service de pédibus (Ensisheim) Développer d'aires de réparation pour faciliter l'entretien des vélos (garage à vélo, adaptés, organisation de de repair cafés & animations autour du vélo ...) nouveaux sentiers de randonnées & formation d'écoguides (Maison de la Nature)		En cours	2022 - 2028	0,5 ETP	5.5 millions pour l'amélioration de la mobilité douce	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Mise en œuvre de la Convention territoriale globale (CTG) avec des animations sur les mobilités (ex : animation Défi j'y vais)		En cours	2022 - 2028	Agents des communes et de la CC, participations des enseignants	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Augmentation du linéaire d'aménagements (voies vertes, pistes cyclables, zones de rencontres...), augmentation de la part modale des modes actifs dans les déplacements domicile travail		Indicateurs de suivi	Nombre de km d'aménagements créés, nombre de km en continuité cyclable, nombre d'animation modes actifs				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Evitement : Implantation où les enjeux naturels sont les moins forts et/ou choisir des espaces déjà au moins en partie artificialisés ; Ne pas rompre des haies ou autre continuité écologique identifiée ; Sélectionner les arbres à abattre (éviter les vieux arbres à cavités) ; Éviter toutes artificialisations inutiles dans les aménagements. Réduction : Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction des espèces ; Utiliser un revêtement perméable lors de la création des pistes cyclables et cheminements doux ; Intégrer les espaces aménagés dans leur environnement naturel en les accompagnant de plantations. Utilisation des espèces indigènes et favoriser une diversité de formes (haies multistrates) et d'espèces.		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°2 Décarboner les mobilités						
Nom action	Encourager les mobilités partagées (covoiturage, autopartage...)						
Publics cibles	Grand public	Pilotage et gouvernance	Communes/Communautés de Communes, CeA				
Secteurs concernés	Transport routier	Partenaires potentiels	Europe, Etat, Région, CeA, associations, entreprises				
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Service au public/Animation						
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique				
Contexte et enjeux	Le secteur des transports routiers est le premier émetteur de GES et le 3eme secteur le plus consommateur sur le PETR. L'usage de la voiture est très élevé pour les personnes travaillant dans leur commune de résidence (48%) (bien qu'il s'agisse de déplacements sur de courtes distances). Il concerne presque tous les actifs (93%) ayant un emploi à l'extérieur de leur commune de résidence. Il y a une dizaine d'aires de covoiturage existantes sur le territoire du PETR.						
Objectifs opérationnels	Renforcer les alternatives à l'usage individuel de la voiture à l'échelle du territoire		Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Actions de communication/sensibilisation, réflexion sur la mise en place de services de covoiturage et d'autopartage à l'échelle du territoire	En émergence	2022-2028	Chargée de mission PCAET	à définir	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Aménagement d'aires de covoiturage (avec la CeA) à Soultz, ZA Daweid, réflexion sur d'autres sites Réflexion sur des services d'autopartage. Mise en oeuvre d'un schéma des mobilités au niveau de la CCRG (plan de déplacement plus global écoles, commerces...)	En cours + en émergence	2022-2025	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Valorisation d'une plateforme de covoiturage sur le territoire Incitation auprès des établissements disposant de véhicules peu utilisés de les mettre à disposition pour des déplacements Création de points de covoiturage et d'auto-stop organisés	A faire émerger	2022 - 2028	0,5 ETP + agents communaux	NC	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Etude d'opportunité sur la mise en place un service de transport à la demande Etude d'opportunité sur des lignes de covoiturage (Ensisheim) Aménagement d'aires de covoiturage (dont avec la CeA), valorisation de l'aire de covoiturage rue de Markdorf à Ensisheim	En émergence	2022 - 2028	Agents CC et communes	80 000€ pour l'amélioration de la mobilité pour la période 2021 à 2026	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Création d'aires de covoiturage (Rouffach) Mise en oeuvre de la Convention Territoriale Globale (solutions de mobilité partagée)	En émergence	2022-2025	Agents des communes et de la CC	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	augmentation du nombre et de la fréquentation d'aires de covoiturage, augmentation des services/stations d'autopartage		Indicateurs de suivi	Nombre d'aires et de places de covoiturage, nombre de véhicules en autopartage			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°3 Décarboner les mobilités							
Nom action	Promouvoir l'utilisation de carburants non fossiles (électricité, hydrogène...)							
Publics cibles	Grand public		Pilotage et gouvernance	Communes/Communautés de Communes, Syndicat d'électricité et de gaz du Rhin (SEGR)				
Secteurs concernés	Transport routier et autres transports							
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Service au public/Animation		Partenaires potentiels	Etat, Région, CEA, entreprises				
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique			
Contexte et enjeux	Le secteur des transports routiers est le premier émetteur de GES et le 3eme secteur le plus consommateur sur le PETR. L'usage de la voiture est très élevé pour les personnes travaillant dans leur commune de résidence (48%) (bien qu'il s'agisse de déplacements sur de courtes distances). Il concerne presque tous les actifs (93%) ayant un emploi à l'extérieur de leur commune de résidence à l'exception de quelques voyageurs en transport en commun (habitant le plus souvent dans des communes disposant d'une gare ou d'une halte ferroviaire).							
Objectifs opérationnels	Renforcer les alternatives à la voiture thermique à l'échelle du territoire			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Elaboration puis mise en oeuvre d'un schéma directeur de bornes de recharge pour véhicules électriques par le SEGR		En émergence	2022-2028	Chargée de mission PCAET	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques (CCRG : piscine Nautilia, camping le Florival) et dans les communes		Terminé / En émergence	2022 - 2028	Agents CC et communes	Projet camping 9500€ HT	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Intégration ponctuelle de bornes de recharge pour véhicules électriques sur quelques projets Installation ponctuelle de bornes de recharge pour véhicules électriques par les communes		En émergence	2025 - 2028	0,1 ETP + agents communaux	100 000€	Priorité 3 : non-prioritaire
	CCCHR ou Communes			0	NC	Agents CC et communes	NC	Priorité 3 : non-prioritaire
	CCPAROVIC ou Communes	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques lors de la rénovation de la place de la République (Rouffach)		En émergence	2022-2025	Agents des communes	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Augmentation du nombre de bornes de recharge		Indicateurs de suivi	Nombre de bornes de recharge				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Evitement : Le choix du positionnement des stations multi-énergies devra se faire en milieu adapté, hors des corridors écologiques et des espaces naturels à enjeu, en limitant au maximum l'imperméabilisation.		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°4 Décarboner les mobilités							
Nom action	Améliorer les transports en commun et l'intermodalité							
Publics cibles	Grand public		Pilotage et gouvernance	Région, CEA, Communautés de communes				
Secteurs concernés	Transport routier et autres transports							
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Service au public/Animation		Partenaires potentiels	Etat, Région, CEA				
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique			
Contexte et enjeux	Le territoire bénéficie de 3 arrêts sur la ligne TER (Strasbourg)-Colmar-Mulhouse-(Bâle) dont il convient d'améliorer la desserte par les transports en commun, le covoiturage/autopartage et le vélo. Ailleurs, l'offre de transports en commun actuelle ne propose pas une réelle alternative à la voiture (horaires inadaptés, cadencement faible...). Le développement de l'offre de transports en commun ne pourra se faire sans l'appui de la Région							
Objectifs opérationnels	Renforcer l'intermodalité et les transports en commun à l'échelle du territoire			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Elaboration avec les EPCI du Haut-Rhin et la Région d'un schéma des mobilités du haut-rhin, réflexion sur la desserte intermodale des gares, des aires de covoiturage, etc		En émergence	à définir	Chargée de mission PCAET	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Faire connaître le pôle multimodal de Guebwiller), augmentation du cadencement des navettes touristiques (navette des neiges, des crêtes), poursuite du service de TAD, Remise en service de la ligne ferroviaire Bollwiller-Guebwiller, réflexion avec la Région sur l'amélioration des services sur les lignes régulières interurbaines Fluo (meilleure correspondance avec les gares)		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	TAD : 90 000€ + navette des crêtes et des neiges : 20 000€	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Poursuite du service de TAD Etude des modes de déplacement réels pour adapter les actions à la demande (voiture, covoiturage, bus, vélo... distance, commune de départ, arrêts intermédiaires et destinations) Mise en place d'une ligne de bus à haut niveau Colmar - Breisach Projet de liaison ferroviaire Colmar-Breisach Aménagement d'un pôle multi-modal à Neuf-Brisach Développement Équipements fluviaux Port Rhénan		En émergence	2025 - 2028	0,3 ETP + agents communaux	500 000€	Priorité 3 : non-prioritaire
	CCCHR ou Communes	Création de garages à vélo sur les aires de covoiturage Développement de l'intermodalité (avec CeA, Région) Développement des services de la navette gratuite pour personnes âgées (desserte du marché paysan) Projet de bus à haut niveau de service Colmar-Ensisheim-Mulhouse (en lien avec CeA et M2A)		En émergence	2022 - 2028	0,4 ETP	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPAROVIC ou Communes	Extension du parking de la gare de Rouffach (voiture + vélos) Réflexion sur l'extension de la ligne interurbaine (Fluo 440) à Osenbach et Wintzfelden		En émergence	2022 - 2028	Agents des communes	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Augmentation de la part modale des transports en commun. Augmentation des stationnements vélo aux abords des arrêts TC et des aires de covoiturage			Indicateurs de suivi	Nombre de lignes interurbaines, Nombre de points d'arrêt et d'horaires desservis			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°5 Tendre vers un aménagement durable et résilient							
Nom action	Garantir une gestion économe et durable du foncier							
Publics cibles	Collectivités, Entreprises		Pilotage et gouvernance	Communes/Communautés de Communes, Syndicats mixtes de SCOT				
Secteurs concernés	Industrie, Résidentiel, Tertiaire, Transport routier		Partenaires potentiels	Etat/agences, Région, agences d'urbanisme, professionnels de l'aménagement et de la construction				
Type d'action	Ingénierie/Etude/Réglementaire/Suivi-Evaluation/Animation							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique			
Contexte et enjeux	La limitation de l'étalement urbain représente un enjeu majeur dans l'aménagement de la ville future. En effet cela permettra d'éviter les déplacements, l'extension des réseaux, etc... et donc l'augmentation de la consommation d'énergie. La densification devra être compatible avec l'aménagement d'espaces verts ou de loisirs pour maintenir un cadre de vie désirable. Les CC et les SCOTs portent, dans le cadre de leurs compétences, différents documents et procédure d'urbanisme, qui devront intégrer l'objectif territorialisé de la Zéro Artificialisation Nette.							
Objectifs opérationnels	Lutter contre l'étalement urbain et développer un urbanisme plus durable			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Modification/révision des SCOT Colmar Rhin Vosges et Rhin Vignoble Grand Ballon avant le 22/08/2026. Actions d'animation, sensibilisation des élus		En émergence	2022-2025	Chargés de mission SCOT	à définir	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Elaboration d'un PLUi et d'un PLH en cours puis mise en œuvre Mise en place d'un observatoire de l'habitat et du foncier (PLH), Inventaire des ZAE (locaux vacants, espaces libres...) Sensibilisation, accompagnement des élus. Aménagement et recyclage de friches industrielles (Guebwiller) ; mise en œuvre d'une OPAH-RU (réhabilitation de logements vacants)		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Mise en œuvre de certains principes dans le PLUi approuvé Modification/révision du PLUi avant août 2027 ; Inventaire des ZAE (locaux vacants, espaces libres...); Sensibilisation, accompagnement des élus ; mise en œuvre d'une OPAH-RU (réhabilitation de logements vacants)		En émergence	2022 - 2028	0,1 ETP	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes	Mise en œuvre de certains principes dans le PLUi approuvé Modification/révision du PLUi avant août 2027 Inventaire des ZAE (locaux vacants, espaces libres...) Sensibilisation, accompagnement des élus		En émergence	2022 - 2028	1 ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Intégration des principes dans les PLU en cours d'élaboration. Modification/révision des autres PLU avant 2027. Inventaire des ZAE (locaux vacants, espaces libres...) Sensibilisation, accompagnement des élus. Mise en œuvre des actions de l'ORT (réhabilitation de logements vacants)		En émergence	2022 - 2028	Agents des communes et de la CC	NC	Priorité 3 : non-prioritaire
Résultats attendus	réduction des surfaces artificialisées, mobilisation des gisements fonciers immobiliers hors espaces naturels, agricoles et forestiers.		Indicateurs de suivi	Surfaces artificialisées/non artificialisées, nombre et surfaces de friches ou logements vacants résorbés, nombre d'animations réalisées				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Impact positif – Pas de mesures ERC		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°6 Tendre vers un aménagement durable et résilient								
Nom action	Intégrer le changement climatique dans l'aménagement (végétalisation, gestion des eaux pluviales, prévention des risques...)								
Publics cibles	Collectivités, professionnels de l'aménagement et de la construction, grand public	Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes, syndicats mixtes de SCoT, syndicats de rivière...)						
Secteurs concernés	Industrie, Résidentiel, Tertiaire, Transport routier								
Type d'action	Ingénierie/Etude/Réglementaire/Suivi-Evaluation/Animation	Partenaires potentiels	Etat/agences, Région, CeA, CAUE, FREDON, agences d'urbanisme, professionnels de l'aménagement et de la construction						
Objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique								
Contexte et enjeux	La lutte contre les îlots de chaleur urbains (ICU) est un des principaux objectifs en matière d'urbanisme dans les années à venir, notamment avec les périodes de forte chaleur plus récurrentes et intenses. Les événements climatiques extrêmes seront de plus en plus récurrents (inondation, sécheresse, tempêtes ...) et auront un impact sur l'aménagement du territoire.								
Objectifs opérationnels	Un aménagement plus résilient face aux aléas climatiques				Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Modification/révision des SCoT Colmar Rhin Vosges et Rhin Vignoble Grand Ballon avant le 22/08/2026. Actions d'animation, sensibilisation des élus et des professionnels de l'aménagement/de la construction			En émergence	2022-2028	à définir	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Intégration dans les projets d'aménagement en cours. Intégration dans le PLUi en cours d'élaboration (risques, infiltration à la parcelle, aménagement paysager), Mise de oeuvre d'actions de réduction d'ICU et d'aides financières dans le cadre du Gerplan Aménagement parc arboré de plus 1 ha (piscine Nautilia) Aménagement d'un parc à Soultz de 2ha ; écoquartier Hauts de la Ville de Guebwiller, etc			En cours	2022-2025	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Intégration dans les projets d'aménagement en cours 1. Aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau 2. Infiltration au plus près des ruissellements (surfacique) par projets et objectif de végétalisation et de perméabilisation sur l'ensemble des projets de la CCPRB 3. Accompagnement à la plantation pour lutter contre les îlots de chaleur			En cours	2022 - 2028	0,9 ETP + agents communaux	1 835 000€	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Intégration dans les projets d'aménagement en cours (espace vert Niederhergheim, voie piétonne/cyclable Niederentzen, futur quartier des Rives du Lac Ensisheim, mise en place de pavés drainant clairs sur des parkings, plantation d'arbres (Ensisheim) Gestion extensive des espaces publics enherbés et/ou des espaces dans les ZAE, Opération pieds de murs (dans les communes), Création de pierriers, mares, ruches sur toitures, Renforcement des corridors écologiques, incitation à végétaliser (murs, toitures, arches)			En cours	2022 - 2028	0,2 ETP	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPAROVIC ou Communes	Intégration dans les projets d'aménagement en cours (réaménagement et désimpermeabilisation cour d'écoles élémentaires Eguisheim, Rouffach, végétalisation centre village et école Voegtlinshoffen) Intégration de végétaux de type vivace pour le fleurissement, et d'essences locales dans les projets d'aménagement des espaces verts. Réflexion portée également pour les eaux pluviales (Osenbach).			En cours	2022 - 2028	Agents des communes	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Augmentation des îlots de fraîcheur, des surfaces végétalisées et perméables, diminution des risques, réduction des coûts de traitement des réseaux eaux usées/pluviales			Indicateurs de suivi	nombre de projets de végétalisation/désimpermeabilisation				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°7				Préserver la biodiversité et les services rendus par la nature						
Nom action	Préserver la trame verte et bleue, les milieux remarquables et la nature ordinaire										
Publics cibles	Collectivités, Associations, Entreprises, habitants				Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes, syndicats de rivière, syndicats d'eau potable...), Agriculteurs, Habitants					
Secteurs concernés	Agriculture, Résidentiel										
Type d'action	Ingénierie/Etude/Réglementaire/Suivi-Evaluation/Animation				Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région, CeA, Associations locales, Chambre d'agriculture, maisons de la nature					
Objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique						
Contexte et enjeux	<p>La biodiversité est un enjeu essentiel qui s'intègre dans le PCAET, et il existe un lien important entre le climat et la biodiversité. En effet, cette dernière présente une certaine vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique, mais sa préservation peut apporter des solutions : à travers les services écosystémiques rendus, la biodiversité permet notamment de capter le carbone, d'améliorer la qualité de l'air et d'adapter le territoire au changement climatique.</p> <p>Il est important d'identifier ces secteurs à enjeux forts en termes de biodiversité (N2000, ZNIEFF, trames vertes et bleues, zones humides ...) afin de préserver les espaces les plus sensibles lors de l'implantation de projets industriels, ou ceux liés à la production d'énergies renouvelables. Les projets doivent être intégrés au mieux dans les territoires sans porter atteinte aux écosystèmes sensibles.</p>										
Objectifs opérationnels	Préserver la biodiversité et la capacité de résilience des milieux naturels				Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité		
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs										
	CCRG ou Communes		Actions du Gerplan, intégration dans le PLUi en cours d'élaboration (OAP trame verte et bleue), mise en œuvre de la charte communes et espaces nature, plantations de haies (Soultz et Issenheim) Renaturation/restauration GEMAPI (Soultz) des zones inondables, création d'un réseaux de mares			En cours	2022-2025	Agents CC et communes	Budget Gerplan 2022 : 183000€ CC et communes (dont sub 60 000 € CeA)	Priorité 1 : importante	
	CCPRB ou Communes		1. Actions du Gerplan et accompagnement auprès des communes et associations dans leurs projets en faveur de la faune et la flore locales, communication pour inciter à la réalisation de plans de gestion différenciée, animations jardinage au naturel à destination des communes et habitants 2. Subvention CCPRB pour la plantation de haies/d'arbres et l'installation de gîtes pour la faune en secteur agricole			En cours	2022 - 2028	0,7 ETP + agents communaux	330 000€	Priorité 1 : importante	
	CCCHR ou Communes		Actions de renaturation (Gerplan), Préservation et/ou reconstitution de haies et noues paysagère (Ensisheim), mise en œuvre de la charte communes et espaces nature (Réguisheim) Réflexion lors de la révision du PLUi (trame noire, complément sur OAP TVB), Formations d'écojardiniers des habitants, classement d'arbres remarquables, protection des vergers d'Oberhergheim, Subvention aux agriculteurs pour plantation de haies			En émergence	2022 - 2028	1ETP	NC	Priorité 1 : importante	
	CCPAROVIC ou Communes		Aménagement d'un chemin de découverte le long de la Lauch (Rouffach, Gundolsheim), actions de préservation des trames vertes et bleues au niveau communales			En cours	2022 - 2028	Agents des communes	NC	Priorité 2 : moyenne	
Résultats attendus	Amélioration des continuités écologiques, plantations de haies, maintien de la biodiversité				Indicateurs de suivi	Linéaire en km de plantation, surface restaurée, Nombre de vergers recensés Nombre zones déclarées en état de catastrophes naturelles (érosion sols, inondation ...)					
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Impact positif – Pas de mesures ERC				Remarques et compléments						

Objectif thématique	Action n°8 Préserver la biodiversité et les services rendus par la nature						
Nom action	Préserver le cycle de l'eau, sécuriser la ressource en eau en quantité et en qualité						
Publics cibles	Collectivités, Agriculteurs, Entreprises, habitants	Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes, syndicats de rivière...), Agriculteurs, Entreprises				
Secteurs concernés	Agriculture, Industrie, Résidentiel, Tertiaire	Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Chambre d'Agriculture, associations				
Type d'action	Ingénierie/Etude/Réglementaire/Suivi-Evaluation/Animation						
Objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/> Consommation énergétique <input type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique				
Contexte et enjeux	Le changement climatique entraine de nombreuses modifications sur la ressource en eau, comme une perte de débit dans les cours d'eau (capacité réduite à absorber les polluants). Or la nappe phréatique sur la partie ouest du territoire, est déjà fortement impactée par certains contaminants, du fait de sa faible épaisseur. L'augmentation d'épisodes pluvieux intenses, va entrainer des dégâts tels que des inondations ou des glissements de terrain et pourrait également perturber le fonctionnement des systèmes d'assainissement (trop plein et rejet d'eaux grises dans le milieu naturel). La diminution de l'effet de régulation de la neige, aura pour conséquence un accroissement des risques d'inondations, notamment dans le bassin versant de l'III. De plus, la diminution de l'enneigement aura des répercussions importantes sur la ressource en eau en été.						
Objectifs opérationnels	Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau		Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs						
	CCRG ou Communes	Mise en œuvre du plan d'actions de la Mission Eau "BASSIN VERSANT DE GUEBWILLER" (CTEC), expérimentation de contrats de paiements pour services environnementaux (PSE), réhabilitation/amélioration du barrage du lac de la Lauch, accompagnement des entreprises consommatrices d'eau (ex: modernisation step, changement process industriel), Travaux sur le forage de Soultz, partenariats avec les agriculteurs/viticulteurs, entretien et rénovation réseaux d'eau	En cours	2022-2025	Agents CC (mini 1 ETP Mission Eau) et communes	Budget Eau Potable et subvention AERM et RGE : PSE = 172 000 € pour 10 agriculteurs (prise en charge de 80 % par l'AERM) sur 5 ans	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Elaboration puis mise en œuvre d'un Contrat de territoire Eau et Climat (en préparation), Zonage spécifique pour protection des captages intégré au PLUi Sensibilisation des scolaires (ex visites de stations d'épuration...) Développement de partenariats 1. Acquisition et mise à disposition d'économiseurs d'eau 2. Mise à niveau des stations d'épuration (Kunheim, Volgelsheim) 3. Sensibilisation grand public et/ou élus	En émergence	2022 - 2028	1, 0,3 ETP + agents communaux	1 097 000€	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes	Mise en place de systèmes d'arrosage automatique (ex : terrain de foot Meyenheim) Gestion raisonnée des espaces verts (Ensisheim ex : suppression produits phytosanitaires, plantes vivaces, réduction plantes hydrophages...) Création de jardins pluviaux, utilisation de revêtements perméables, subvention aux habitants de récupérateurs d'eau pluviale ; Formation des services des espaces verts des communes pour la mise en place d'un plan de gestion différenciée	En émergence	2022 - 2028	0,1ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Actions de la Mission Eau Travaux réseaux EP (Osenbach) Aménagement bassin de rétention pluvial en amont de la rue Pinot (Eguisheim) Mise en circuit fermé fontaines communales (Eguisheim) Création d'un bassin de rétention à Marbach (Voeglinshoffen) Modification de la politique de fleurissement (plantes annuelles et couvre-sol, réduction des arrosages, etc.) à Voeglinshoffen Projet d'interconnexion des stations de pompage (de Gueberschwihr et Pfaffenheim) pour sécurisation	En cours	2022 - 2028	1 chargé de mission Eau (mutualisé avec la CCRG)	Plan actions Rouffach = 592 800 € sur 5 ans (avec des actions de priorité haute à priorité faible)	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Approvisionnement continu en eau potable et amélioration de la qualité de l'eau (avant traitement).		Indicateurs de suivi	Surface de captages eau potable protégé, taux de nitrates et pesticides dans les nappes souterraines, nombre d'agriculteurs conventionnés			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Impact positif – Pas de mesures ERC		Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°9 Poursuivre la rénovation énergétique de l'habitat, du bâti public et lutter contre la précarité énergétique							
Nom action	Poursuivre l'accompagnement des particuliers dans la rénovation performante de leur logement							
Publics cibles	Habitants du territoire		Pilotage et gouvernance	Communes, communautés de communes, PETR				
Secteurs concernés	Résidentiel							
Type d'action	Accompagnement/Animation/Service au public		Partenaires potentiels	Etat/agences/réseau France Rénov, Région, CeA, distributeurs d'énergie, ADIL, OKTAVE, Alter Alsace Energie, opérateurs ANAH,				
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique		
Contexte et enjeux	<p>Le secteur résidentiel est le deuxième secteur de consommation énergétique du Pays (26% en 2019). Dans ce secteur, le potentiel de réduction se trouve principalement dans la rénovation thermique des bâtiments pour limiter les déperditions énergétiques et l'évolution des dispositifs de chauffage. Concernant la rénovation thermique, les approches globales sont à privilégier par rapport aux opérations partielles (changement de quelques fenêtres, isolation incomplète, ...). Le potentiel principal se situe dans les logements les plus anciens du territoire (notamment les constructions datant d'avant les premières réglementations thermiques (1980).</p>							
Objectifs opérationnels	Diminuer la consommation énergétique du secteur résidentiel, lutter contre la précarité énergétique et adapter son logement au changement climatique.			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Mise en place d'un Espace Conseil et d'un Accompagnateur France Rénov, Animations/sensibilisations grand public et professionnels, CeA et CC : PIG Habiter Mieux 68		En cours	2022-2028	1,2 ETP	60000 € / an	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Mise en œuvre d'une OPAH RU (pôle urbain Guebwiller-Soultz-Issenheim-Buhl) et mise en œuvre d'aides locales (Buhl, Lautenbach) Mise en place avec la CEA du fond Alsace Rénov (prop occupant, bailleurs), actions PLH dans les villages		En cours	2022 - 2028	Agents CC	Financement OPAH-RU : 1,02M€	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Programme d'aides locales aux travaux de rénovation/éco,nomie d'énergie/énergies renouvelables, mise en œuvre d'une OPAH RU Neuf-Brisach		En cours	2022 - 2028	0,5 ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Mise en place de rdv délocalisés des Conseillers/Accompagnateurs France Rénov, Renforcement de la communication		En émergence	2022 - 2028	CCCHR 1ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Mise en place d'actions de l'ORT (Programme Petite Ville de Demain) en cours de finalisation et des actions de la Convention territoriale globale (CTG) Création d'une Maison de l'Habitat avec la CeA		En cours	2022 - 2028	1 ETP CCPAROVIC	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Rénovation de logements, diminution des factures énergétiques...		Indicateurs de suivi	Nombre de logements rénovés, nombre de personnes accompagnées/sensibilisées, évolution consommation et des GES du secteur résidentiel, évolution ménages en précarité énergétique, évolution émissions de polluants atmo secteur résidentiel				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°10 Promouvoir la sobriété dans les collectivités							
Nom action	Maitriser la consommation énergétique des bâtiments ou réseaux publics et promouvoir la rénovation, et les constructions à faible impact carbone et à énergie positive							
Publics cibles	Collectivités		Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes), PETR, établissements publics				
Secteurs concernés	Tertiaire		Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région, CeA, OKTAVE, artisans/professionnels de la construction				
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone					
	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique					
Contexte et enjeux	<p>Les bâtiments publics constituent un potentiel d'économie d'énergie et d'émission de GES important (maintenance et rénovation). Les collectivités assurent la gestion, l'entretien et la maintenance de nombreux bâtiments sur le territoire (bâtiments administratifs, groupes scolaires, équipements sportifs ...), qui fonctionnent encore pour beaucoup aux énergies fossiles et qui nécessitent une rénovation thermique pour certains.</p> <p>Le tertiaire dont les bâtiments publics font partie, constitue le quatrième secteur le plus consommateur sur le PETR, avec une consommation à peu près stable depuis 2005.</p> <p>Les activités tertiaires reposent en priorité sur l'utilisation du gaz naturel (pour 44%), de l'électricité (39%) dont l'importance s'est accrue depuis 2005 (+8%). Les produits pétroliers occupent également un rôle important dans le mix énergétique (14%) et ont vu leur part dans le mix énergétique diminuée depuis 2005 (passant de 18% à 14% en 2019).</p>							
Objectifs opérationnels	Diminuer la consommation énergétique du secteur Tertiaire, en particulier les bâtiments et réseaux publics et les adapter au changement climatique.			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Mission de Conseil en énergie partagé (CEP), suivi/accompagnement de projets sur CCRG, CCCHR, CCPAROVIC, Acquisition d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques, formation/sensibilisation des utilisateurs des bâtiments publics		En cours	2022-2028	Conseiller en Energie Partagé	45000€/an	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	CCRG : fonds de concours aux communes, Communes : travaux de rénovation écoles, mairies, équipements sportifs..., Amélioration de l'éclairage public Création d'ombrières photovoltaïques Piscine Nautilia, développement de projets de réseaux chaleur communaux		En cours	2022-2025	Agents CC et communes	Fonds de concours actions environnementales : 15000€/projet/an	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Mission de Conseil en Energie Partagé en interne (suivi/accompagnement de projets), rénovation de la station d'épuration et de bâtiments communaux (écoles, mairies ...), amélioration de l'éclairage public en ZAE, diagnostic du bâti public de la CCPRB, accompagnement de l'association Energies Citoyennes		En cours	2022 - 2028	0,5 ETP + association locale et agents communaux	10 000€	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Eclairage public : relamping et extinction nocturne totales ou partielle sur la CC, ouverture d'un compte CEE, suivi des consommations de l'ensemble des fluides (Ensisheim), contrat de performance énergétique (Ensisheim), Animations sur les éco'gestes pour les utilisateurs des bâtiments publics		En cours	2022 - 2028	CCCHR 0,3 ETP + agents communaux	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Rénovation mairie (Osenbach, Hatsatt, Rouffach), école (Voeglinshoffen, Rouffach, Pfaffenheim), éclairage publique (relamping et extinction nocturne), mise en place outils suivi conso (Eguisheim), projets changement chauffage de la salle polyvalente (Voegtlinsoffen), projet d'amélioration énergétique pour la médiathèque (Rouffach)		En cours	2022 - 2028	agents des communes et CC	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Réduire la consommation énergétique des logements et réduire la part des ménages en précarité énergétique		Indicateurs de suivi	Nombre de bâtiments public rénovés et/ou surface rénovée en m2				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°11 Promouvoir la sobriété dans les collectivités							
Nom action	Promouvoir un fonctionnement à faible impact carbone dans les collectivités (achats responsables, bonnes pratiques, mobilités décarbonnées...)							
Publics cibles	Collectivités	Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes), PETR, établissements publics					
Secteurs concernés	Tertiaire	Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région,					
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique					
Contexte et enjeu	Les activités des collectivités contribuent aux émissions de GES. La commande publique constitue un levier important pour contribuer à l'atténuation du changement climatique. Cette démarche pourrait entraîner les partenaires et prestataires qui répondent à la commande vers des pratiques plus vertueuses envers l'environnement et la sobriété.							
Objectifs opérationnels	Développer l'éco-exemplarité des collectivités			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	Accompagnement des CC et Communes, sensibilisation des élus/agents	en émergence	2022-2028	Conseiller en Energie Partagé + Chargé de mission PCAET	à définir	Priorité 1 : importante	
	CCRG ou Communes	Actions issues de la Charte éco-exemplarité (SM4: gestion espaces verts, déchets, réemploi, réutilisation etc ...), remplacement de la flotte de véhicules CC en électrique Formation à l'achat durable (critères environnementaux)	En cours	2022-2025	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante	
	CCPRB ou Communes	Sensibilisation aux éco-manifestations Sensibilisation et adaptation des pratiques quotidiennes en interne Organisation de rencontres autour du jardinage au naturel en faveur d'une gestion différenciée des espaces publics Etude pour le partage d'expérience et d'informations auprès des collectivités membres	A faire émerger	2022 - 2028	0,1 ETP + agents communaux	NC	Priorité 2 : moyenne	
	CCCHR ou Communes	Mise en place d'un Plan De Mobilité pour les agents de la Ville d'Ensisheim, Accroissement du parc public de véhicules propres Marchés publics : inclusion de critères environnementaux	A faire émerger	2022 - 2028	NC	ENSISHEIM : 347 800 € pour le renouvellement des véhicules + 6500 € pour des trottinettes électriques pour la période de 2021-2026	Priorité 2 : moyenne	
	CCPAROVIC ou Communes	Intégration de clauses environnementales pour le marché déchets	En émergence	2022 - 2028	Agents de la CC	NC	Priorité 2 : moyenne	
Résultats attendus	Marchés publics avec clauses environnementales, promotion des bonnes pratiques des collectivités sur le territoire		Indicateurs de suivi	Nombre de marchés publics intégrant enjeux environnementaux				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°12 Promouvoir la sobriété dans les collectivités							
Nom action	Former et accompagner les collectivités du territoire sur les enjeux du PCAET							
Publics cibles	Collectivités		Pilotage et gouvernance	PETR				
Secteurs concernés	Transversal		Partenaires potentiels	Etat/agences, Région, Réseau les Générateurs, Réseau Climat 68, CNFPT				
Type d'action	Ingénierie/Investissement/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement							
Objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique			
Contexte et enjeux	La mise en place d'un PCAET nécessite un travail coordonné avec les 4 CC et les communes membres sur de nombreuses thématiques (consommation d'énergie, émissions de GES, polluants atmo, ENR, Séquestration carbone et adaptation au changement climatique). Cette démarche permet de créer une vision transversale sur le territoire. L'animation et l'accompagnement sur les enjeux du PCAET permettra de développer les échanges, les retours d'expériences, la mutualisation d'ingénierie, de moyens humains et de matériels entre les 4 CC.							
Objectifs opérationnels	Former aux dispositifs possibles et favoriser les échanges d'expériences entre élus, agents.			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PCAET : Accompagnement projets dimension PETR, formation des élus et agents, veille réglementaire, aides financières, animations		En cours	2022-2028	Conseiller en Energie Partagé + Chargé de mission PCAET	à définir	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Animations/communications avec les communes		En cours	2022-2025	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Animations/communications avec les communes		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Animations/communications avec les communes		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Animations/communications avec les communes		En cours	2022 - 2028	Agents de la CC	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Déploiement des actions du PCAET dans les 4 CC. Accompagnement et veille sur les projets			Indicateurs de suivi	Nombre d'animations/formations réalisés, nombre d'agents et élus touchés			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°13 Inciter les entreprises et le secteur de industrie à réduire leur consommations et leurs impacts environnementaux							
Nom action	Accompagner l'efficacité énergétique dans les entreprises et la diminution de leurs impacts environnementaux							
Publics cibles	Entreprises		Pilotage et gouvernance	Communautés de communes, CCI, CMA, PETR ?				
Secteurs concernés	Industrie, tertiaire		Partenaires potentiels	Europe, Associations d'entreprises, AERM, Région, ADEME				
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone					
	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique					
Contexte et enjeux	<p>L'industrie (HBE : hors branche énergie) constitue le premier secteur pour la consommation d'énergie finale dans le territoire. A l'intérieur du PETR RVGB, la part du secteur industriel dans la consommation énergétique globale n'est pas homogène : elle est très élevée dans la CCRB (65% en 2019), modérée dans la CCRG (23% en 2019) et relativement faible dans les deux autres communautés de communes (9%). Le tertiaire constitue le quatrième secteur le plus consommateur sur le PETR, avec une consommation à peu près stable depuis 2005.</p> <p>Les activités tertiaires et industriels reposent en priorité sur l'utilisation du gaz naturel, de l'électricité et des produits pétroliers.</p>							
Objectifs opérationnels	Sensibiliser les entreprises et l'industrie sur la réduction de leur consommation et leurs émissions			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR PCAET : Animation, sensibilisation		En émergence	2022-2026	Chargé de mission PCAET	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Accompagnement des entreprises consommatrice d'eau (changement process industriel) Sensibilisation lors des rencontres pro (animation) Etude de faisabilité sur la création d'espaces verts entreprises nourriciers Animations lors des Clubs pro (entreprises) ou des Cercle des entrepreneurs du Florival		En émergence	2022-2025	Agents CC	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Diagnostic énergie réalisé par CCI et CMA pour les TPE Sensibilisation des dirigeants des grandes entreprises lors de rencontres individuelles et collectives (démarche Business Sourcing de la CCI, hausse du coût des matières premières et de l'énergie...) Poursuite des rencontres et sensibilisation des grandes entreprises pour la transition énergétique, les circuits courts (individuelles et collectives) Etude pour lancer un groupe de réflexion autour du choix d'énergie pour le renouvellement des flottes de véhicules		En émergence	2022 - 2028	0,1 ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Rénovation de Mairies (Ensisheim, Oberherheim, Meyenheim) Travail avec le service Développement économique de la 3CHR à démarrer : réunion avec le PETR (Organisation réunion d'infos/sensibilisation) Création d'un groupe de travail des chargés environnement des plus grosses entreprises et communiquer à réaliser sur les diagnostics et accompagnements existants (CCI, CMA) Travail sur l'éclairage des zones d'activités		A faire émerger	2022 - 2028	1 ETP	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPAROVIC ou Communes			0	0	0	0	Priorité 3 : non-prioritaire
Résultats attendus	Réduire la consommations et les émission de GES des secteurs industriel et tertiaire. Diffuser les outils et les démarches existantes.		Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises sensibilisées, accompagnées, Evolution consommation et GES secteur industrie et secteur tertiaire, évolution émissions de polluants atmo secteur industrie				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°14 Inciter les entreprises et le secteur de industrie à réduire leur consommations et leurs impacts environnementaux							
Nom action	Favoriser la création et l'implantation d'entreprises à haute valeur environnementale et sociétale							
Publics cibles	Entreprises			Pilotage et gouvernance	Communautés de communes			
Secteurs concernés	Industrie, tertiaire			Partenaires potentiels	Europe, ADEME, Région, Etat, éco parc			
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone					
	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique					
Contexte et enjeux	En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans leur mode de fonctionnement, les nouvelles entreprises du terroire doivent ainsi pouvoir contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. Énoncé autrement c'est « la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable ».							
Objectifs opérationnels	Accueillir de nouvelles entreprises à haute valeur environnementale et sociétale			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR PCAET : Animation, sensibilisation		En émergence	2022-2028	Chargé de mission PCAET	NC	Priorité 3 : non-
	CCRG ou Communes	Formation des acteurs éco pour la création d'emploi, enjeux env, num, RSE (par le Pôle créa) ... Mise en place Créalab (cible entreprises)		En émergence	2022-2025	Agents CC	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Connaissance de 2 exploitations agricoles certifiées HVE sur le territoire Information ponctuelle auprès des entreprises existantes lors de rencontre individuelles et collectives Etude pour l'intégration au sein du marketing territorial Etude pour la valorisation de l'aménagement écoresponsable de la zone EcoRhena		A faire émerger	2022 - 2028	0,1 ETP	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes			0	0	0	0	Priorité 3 : non-prioritaire
	CCPAROVIC ou Communes			0	0	0	0	Priorité 3 : non-prioritaire
Résultats attendus	Création d'emploi, génération de retmbés financières locales et exemplarité environnementales			Indicateurs de suivi	Nombre de nouvelles entreprises (HVE)			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°15 Réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation matière							
Nom action	Accompagner et sensibiliser les habitants sur la prévention et le tri à la source, optimiser le tri des biodéchets et déchets verts							
Publics cibles	Grands publics		Pilotage et gouvernance	Communautés de communes, Communes, syndicats mixtes de gestion des déchets,				
Secteurs concernés	Déchets		Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région, maisons de la Nature, associations, prestataires				
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique			
Contexte et enjeu	La gestion des déchets constitue le 7e secteur le plus émetteur sur le PETR. Le recyclage des déchets contribue à l'évitement de la consommation d'énergie pour extraire et produire de nouvelles matières (économie des ressources). De plus, la collecte de biodéchets représente un potentiel de réduction des déchets intéressant pour une valorisation par la suite (compostage, valorisation énergétique ...). Enfin, le brûlage des déchets verts est à éviter car il émet des oxydes d'azote qui vont altérer la qualité de l'air.							
Objectifs opérationnels	Sensibiliser la réduction des déchets et optimiser le tri des biodéchets et des déchets verts			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs							
	CCRG ou Communes	Mise en œuvre du PLPDMA, de la charte éco-exemplarité SM4, du programme d'animation tri prévention déchets, collecte biodéchets Recrutement de 2 ambassadeurs du tri pendant 6 mois pour de la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, en porte-à-porte / Animations sur l'autogestion des déchets verts (broyage, compostage, etc.)	En cours	2022-2025	1,5 ETP CCRG	NC	Priorité 1 : importante	
	CCPRB ou Communes	Animations jardinage au naturel à destination des communes et habitants (ateliers zéro déchet, kit aux nouveaux habitants), actions ponctuelles communales, Animation et pérenisation du réseau d'éco-jardiniers Mise à disposition de composteurs à prix réduits et sensibilisation par les guides composteurs de la CCPRB Création de 2 points verts d'apport et de transformation des déchets végétaux avec mise à disposition de broyat local et de compost Mise en place d'un nouveau système de contrôle d'accès en déchèteries avec limitation du nombre de passages compris dans la redevance	En émergence	2022-2026	0,4 ETP + associations locales et agents communaux	200 000€	Priorité 1 : importante	
	CCCHR ou Communes	Elaboration puis mise en œuvre d'un PPLDMA Mise en place d'animations : écojardinier, anti-gaspi, ateliers 0 déchets Renforcement de la communication	En cours	2022-2026	1 ETP	Bureau d'étude 25 000 €HT environ pour le PPLDMA	Priorité 1 : importante	
	CCPAROVIC ou Communes	Collecte des biodéchets PLPDMA (avec le SM4), extension de tri en janvier 2023, mise en place de la charte d'éco-exemplarité au sein de la commune et diffusion des bonnes pratiques au sein du tissu associatif (Voegtlinsoffen)	En cours	2022 - 2028	Agents de la CC et des communes	NC	Priorité 1 : importante	
Résultats attendus	Diminuer la quantité de déchets, améliorer le service rendu aux usagers et le geste de tri		Indicateurs de suivi	Evolution quantité de déchets Taux de valorisation Nombre formations/événements organisés Nombre composteurs mis à disposition Nombre d'emprunts du broyeur				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°16 Réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation matière						
Nom action	Développer les solutions de réusage, réparation et réemploi						
Publics cibles	Collectivités, Grand public, entreprises, associations	Pilotage et gouvernance	Communautés de communes, Communes, syndicats mixtes de gestion des déchets, associations/entreprises/agriculteurs				
Secteurs concernés	Déchets	Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région, maisons de la Nature, associations, prestataires				
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Investissement/Service au public						
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique				
Contexte et enjeux	La gestion des déchets constitue le 7e secteur le plus émetteur sur le PETR. Le réemploi ou la réutilisation contribue au prolongement de la durée de vie des produits, à l'économie circulaire et à l'évitement de la consommation d'énergie pour la fabrication de nouveaux produits (économie de ressources). Ces activités sont réellement créatrices de valeur ajoutée et de qualification. Elles jouent un rôle de premier plan et véritablement structurant pour les politiques de prévention des déchets.						
Objectifs opérationnels	Limiter les déchets destinés à l'incinération et économiser les ressources, Faire connaître les filières de réemploi et de récupération et les renforcer		Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs						
	CCRG ou Communes	Mise en œuvre PLPDMA, développement de la ressourcerie avec DEFI, association locales, Roue Pét (vélo, entretien, réparation), lutins d'alsace (dons troc échanges), friperies (Soultz, Guebwiller), développement de nouvelles filières en déchèteries (pour le réemploi) Mise en place d'un partenariat entre les déchetterie et association, ou bricothèque, matériauthèque, développement de nouvelles filières de tri et de réemploi avec les professionnels du territoire	En cours	2022-2025	Agents CC	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Location d'éco-cups et de bacs de tri pour les manifestations Interventions sur les manifestations et dans les écoles Redynamisation des ressourceries en déchèteries et extension vers le réemploi des matériaux Poursuite et développement du Repair'Café Création d'un tiers lieu sur le territoire à destination du réemploi (boutique ressourcerie, ateliers partagés de réparation, Repair'Café, etc.) Poursuite du Festival du Réemploi Déploiement de zones de dons en libre accès	En emergence	2022-2026	0,4 ETP + associations locales et agents communaux	40 000€	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Organiser des animations repaircafé et en lien avec l'économie circulaire	En cours	2022-2026	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Actions avec le SM4, Création d'une association de réparation (avec ateliers) à Pfaffenheim	En cours	2022 - 2028	Agents de la CC et des communes	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Augmentation des points/services/structures de réemploi et de réusage		Indicateurs de suivi	Volume détourné en réemploi via les ressourceries Nombre et poids des réparations en Repair'Café Nombre de personnes sensibilisées lors d'événements Nombre de zones de dons créées			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°17 Réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation matière						
Nom action	Développer la valorisation matière						
Publics cibles	Collectivités	Pilotage et gouvernance	Communautés de communes, Communes, syndicats mixtes de gestion des déchets, associations/entreprises				
Secteurs concernés	Déchets, Agriculture						
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Investissement/Service au public	Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région, éco-organismes, maisons de la Nature, associations, prestataires				
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input type="checkbox"/> Stockage carbone <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique				
Contexte et enjeu	<p>Alors que l'économie des matières premières ou d'énergie est un enjeu majeur partagé au niveau mondial, la valorisation matière participe à l'économie des matières premières ou d'énergie et à leur sécurité d'approvisionnement. La valorisation organique présente sur le territoire, permet de valoriser les déchets organiques après compostage par un retour au sol (bénéfique pour l'agriculture, les espaces verts ou le jardinage). La valorisation énergétique qui consiste à récupérer et valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets par combustion ou méthanisation, est déjà pratiquée dans les centres de gestion, de compostage ou d'incinération du territoire. La politique de prévention des déchets pourra diminuer la quantité destinée à l'incinération.</p> <p>Le remblaiement de carrières, peut être réalisé en valorisant des matériaux extérieurs (déblais de terrassement, matériaux de démolition...).</p>						
Objectifs opérationnels	Renforcer la valorisation matière		Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs						
	CCRG ou Communes	Poursuite de la collecte des biodéchets et compostage Développer la valorisation matière ou énergétique (pour éviter enfouissement) Recensement besoins matière (première et secondaire) pour entreprises	En cours	2022-2025	Agents CC	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Extension des consignes de tri au 1er janvier 2023 Renforcement de la communication sur la valorisation des emballages, du papiers, du verre et des biodéchets Mise en place de nouvelles filières en déchèteries (Articles de sport et loisirs, de Bricolage et de Jardin, Jouets, etc.) Fin de l'enfouissement des encombrants non incinérables de déchèteries et mise en oeuvre d'un tri et de la valorisation en Combustibles Solides de Récupération Personnalisation des conteneurs d'apport volontaire	En émergence	2022-2026	0,4 ETP + associations	40 000€	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Refonte du système de collecte avec extension des consignes de tri Collecte des biodéchets par mise en place de points d'apports volontaires	En cours	2022-2026	3 ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Poursuite du compostage des biodéchets	En cours	2022 - 2028	Agents de la CC et des communes	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Augmentation de la quantité de déchets valorisés		Indicateurs de suivi	Taux de collecte sélective Quantités collectées dans les nouvelles filières			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-		Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°18 Développer les énergies renouvelables et de récupération							
Nom action	Développer les énergies renouvelables et de récupération							
Publics cibles	Collectivités, entreprises, habitants, associations		Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes, syndicats de rivière, syndicats d'eau...), PETR, entreprises, habitants, agriculteurs				
Secteurs concernés	Résidentiel/Tertiaire/Industrie/Transports routiers/Autres transports/Déchets/Agriculture							
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Investissement/Service au public		Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région/agences, fournisseurs et distributeurs d'énergie, entreprises, CCI, Chambre d'agriculture				
Objectifs stratégiques	<input type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique							
Contexte et enjeux	Sur le PETR, les énergies renouvelables qui présentent les plus forts potentiels de développement sont : le photovoltaïque, le solaire thermique, la récupération de chaleur, la géothermie (peu profonde). L'hydroélectricité est le premier secteur producteur sur le PETR et présente peu de potentiel de développement. Le bois-énergie est également une filière bien présente sur le territoire, il existe également un potentiel de mobilisation supplémentaire mais le changement climatique va avoir un fort impact sur le milieu forestier et donc sur la ressource.							
Objectifs opérationnels	Diversifier les sources de production pour le mix énergétique			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Mission de Conseil en Energie Partagé pour développement d'ENR sur bâtiments publics, accompagnement à l'émergence de projets citoyens, étude de potentiel		En cours	2022-2028	0,2 ETP	à définir	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Développement de centrales photovoltaïques sur bâtiments publics (ex Lautenbach) ou ombrières (ex piscine Nautilia), création d'un système de récupération de chaleur et d'une chaudière bois (piscine Nautilia) Soutien au développement de projets d'énergie citoyenne		En cours	2022-2025	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Développement de centrales photovoltaïques citoyennes (Energies citoyennes du Pays Rhin - Brisach) Programme post-CNPE Fessenheim, développement de centrales photovoltaïques publiques (toiture médiathèque, stations d'épuration (ex Urschenheim), centrales PV + solaire thermique (piscine Sirenia)		En émergence	2022-2026	0,2 ETP + association locale et agents communaux	230 000€	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes	Installation d'une chaufferie bois (Jardins municipaux Ensisheim) et développement de la production de plaquettes bois, développement de centrales photovoltaïques (ex ombrières Anneau du Rhin, toitures bâtiments publics, projet ancienne gravière de Régisheim) et étude du potentiel, installation de pompes à chaleur géothermique (ex écoles Meyenheim 80 KW), Etude projet d'autoconsommation pour les bâtiments public ou autoconsommation partagée		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Développement des centrales photovoltaïques sur bâtiments publics (ex Voegtlinsoffen, collège de Rouffach, école Osenbach...), Réflexion sur des projets de micro-turbine d'hydroélectricité (Osenbach)		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Augmentation des sources d'énergies renouvelables produites sur le territoire		Indicateurs de suivi	Evolution du nombre d'installations, quantité d'énergie produite en ENR, évolution mix énergétique				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Méthanisation et PV : Evitement : Eviter l'implantation des EnR en zone Natura 2000 ; Préférer l'implantation des EnR dans des sites à faible valeur écologique (friches par exemple) ; Localiser les installations de méthanisation en fonction des potentiels de biomasse à proximité et des contraintes écologiques. Réduction : Mesures pour éviter la création d'un microclimat sous les panneaux pour permettre le développement de la végétation (ensoleillement, circulation de l'air) ; Bandes enherbées visibles et accessibles pour la faune locale entre les panneaux ; Gestion douce des espaces ouverts dans lesquels sont implantés les panneaux (ex : éco pâturage). Bois énergie : Evitement : Sélectionner les arbres à abattre en évitant les vieux arbres à cavités. Réduction : Prélèvements de bois en dehors des périodes de reproduction des espèces ; Gestion durable des forêts		Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°19 Développer les énergies renouvelables et de récupération								
Nom action	Développer les réseaux de chaleur et de froid en énergies renouvelables ou de récupération								
Publics cibles	Collectivités (communes, communautés de communes), établissements publics, entreprises	Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes), établissements publics, entreprises						
Secteurs concernés	Résidentiel/Tertiaire/Industrie/Transports routiers/Autres transports/Déchets/Agriculture	Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région, ONF, CNPF						
Type d'action	Animation/Etude/Suivi-Evaluation/Investissement/Service au public								
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input type="checkbox"/> Stockage carbone						
	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique						
Contexte et enjeux	<p>Les réseaux de chaleur permettent de développer les énergies renouvelables au niveau d'un territoire, mais le montage des projets peut s'avérer une démarche complexe, surtout en zone rurale (territoire composé principalement de petites communes dispersées sur le territoire). Ces réseaux peuvent également être des éléments structurant pour l'aménagement des territoires.</p> <p>Sur le PETR, des réseaux de chaleur internes pour les bâtiments communaux des collectivités existent mais ne sont pour la plupart pas ouverts aux autres usagers de la commune.</p> <p>La récupération et la valorisation de la chaleur fatale pour le chauffage du parc bâti (résidentiel individuel et collectif, tertiaire) et pour les chauffe-eaux constitue un potentiel important. Sur le territoire, elle provient principalement de l'industrie.</p>								
Objectifs opérationnels	Diversifier les sources de production pour le mix énergétique				Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Mission de Conseil en Energie Partagé, étude de potentiel			En cours	2022-2028	à définir	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Extension des micro-réseaux existants (Soultz, Lautenbach, Linthal)			A faire émerger	2022-2025	NC	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Développement de micro-réseaux communaux Communication sur les systèmes existants			A faire émerger	2025 - 2028	0,1 ETP + agents communaux	NC	Priorité 3 : non-prioritaire
	CCCHR ou Communes	Réflexion sur la mise en place d'un réseau de chaleur à Ensisheim (prison, Hôpital)			A faire émerger	2022 - 2028	Agents de la CC et des communes	NC	Priorité 3 : non-prioritaire
	CCPAROVIC ou Communes				0	0	0	0	Priorité 3 : non-prioritaire
Résultats attendus	Augmentation du linéaire de réseaux			Indicateurs de suivi	linéaire de réseaux de chaleur/froid, nombre d'habitants/de bâtiments raccordés				
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments					

Objectif thématique	Action n°20 Favoriser une ariculture et une sylviculture locales et durables pour lutter et s'adapter au changement climatique							
Nom action	Développer les filières locales et durables d'alimentation ou d'approvisionnement							
Publics cibles	Collectivités, entreprises, habitants, associations		Pilotage et gouvernance	Collectivités (communes, communautés de communes), établissements publics, CeA, producteurs et distributeurs, associations locales				
Secteurs concernés	Agriculture		Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région/agences, , Chambre d'Agriculture, profession et instances agricoles, associations/collectifs, office de tourisme...				
Type d'action	Animation/Ingénierie/Diagnostic/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement/Financement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone					
	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique					
Contexte et enjeux	La moitié de la superficie du territoire est recouvert par l'agriculture. Les filières locales et circuits courts permettent de réduire les impacts climatiques et énergétique de l'alimentation ou d'approvisionnement. En effet, les aliments ou produits sont moins transportés et transformés. De plus, ces filières locales permettent de repenser les façons de s'alimenter (et les impacts sur la santé), de limiter les intermédiaires et de réfléchir à la juste rémunération du monde agricole.							
Objectifs opérationnels	Soutenir et développer les filières locales et les circuits courts en lien avec les territoires voisins			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Etude sur la résilience alimentaire territoriale et construction d'une boîte à outil (stage), animation/sensibilisation		En cours	2022-2028	+ Chargé de mission	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Création et développement de points de vente et marchés de producteurs locaux, communication/sensibilisation (guide des producteurs locaux), Mise en place de revende locale de produits (Mission Eau)		En émergence	2022 - 2028	Agents CC	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Communication sur les circuits courts locaux Création d'un local de pressoir à jus et/ou d'un pressoir mobile, réflexion sur la mise en place d'aides locales aux maraîchers (subventions, priorisation du foncier...)		En émergence	2022 - 2028	0,1 ETP + agents communaux	8 000€	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes	Création / extensions de vergers communaux (ex Oberhergheim, Biltzheim, Réguisheim) plantation d'arbres fruitiers dans les espaces publics ou collectifs, soutien et développement de marchés locaux, communication/sensibilisation, mise en place d'animations, mise en relation des propriétaires/demandeurs de jardin, réflexion sur l'approvisionnement des cantines scolaires		En émergence	2022 - 2028	Agents de la CC et des communes	10 000 € HT	Priorité 2 : moyenne
	CCPAROVIC ou Communes	Poursuite et développement des marchés locaux (ex marché bio Rouffach), création de points de vente de producteurs locaux (ex projet lycée agricole), communication		En cours	2022-2025	Agents de la CC et des communes	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Augmentation de points de vente directe et de système de proximité, augmentation de la part de l'alimentation locale/bio dans la restauration collective, augmentation de structures locales de distribution/transformation			Indicateurs de suivi	Nombre de points/systèmes de vente directe, nombres d'établissements/de repas s'approvisionnant localement			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°21 Favoriser une ariculture et une sylviculture locales et durables pour lutter et s'adapter au changement climatique						
Nom action	Accompagner la transition de l'agriculture						
Publics cibles	Agriculteurs		Pilotage et gouvernance	PETR, Collectivités, Profession et instances agricoles, Chambre d'agriculture			
Secteurs concernés	Agriculture						
Type d'action	Animation/Ingénierie/Investissement/Diagnostic/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement/Financement		Partenaires potentiels	Europe, Etat/agences, Région/agences, AERM, CeA, associations foncières, syndicat des eaux, Associations/réseaux			
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques	<input type="checkbox"/> Energies renouvelables	<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone				
	<input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES	<input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique				
Contexte et enjeu	La moitié de la superficie du territoire est recouvert par l'agriculture. Le secteur de l'agriculture est le 4e le plus émetteurs de GES (12% des émissions sur le PETR) et le 3e plus gros émetteur de polluants atmosphériques (principalement dû aux émissions d'ammoniac). Il est un des seuls secteurs pour lequel les émissions ont augmenté depuis 2005. Le changement climatique va impacter les cultures les plus dépendantes de la ressource en eau et diminuer les rendements de production des céréales, il faut donc anticiper ces impacts pour adapter les pratiques agricoles.						
Objectifs opérationnels	Maintenir l'espace, les activités et le tissu agricole local en faisant face au changement climatique		Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Animation / sensibilisation, accompagnement par le programme LEADER 2023-2027	A faire émerger	2022-2028	à définir	à définir	Priorité 2 : moyenne
	CCRG ou Communes	Expérimentation de contrats de paiements pour services environnementaux, mise en place des actions de la Mission Eau (accompagnement à la transmission des exploitations et au changement de pratiques, à la conversion en agriculture biologique/HVE...)	A faire émerger	2022 - 2028	1 agent Mission Eau	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Etude de la mise en place d'un diagnostic et d'un plan d'action Accompagnement à la mise en place d'Obligations réelles environnementales Communication/sensibilisation	A faire émerger	2025 - 2028	0,2 ETP + agents communaux	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes	Utilisation des boues par les agriculteurs pour l'agriculture du blé et du maïs (Ensisheim) Développement de contrats de paiements pour services environnementaux (collectivités/entreprises) Réflexion sur le développement de méthanisation agricole	A faire émerger	2022 - 2028	NC	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPAROVIC ou Communes	mise en place des actions de la Mission Eau	En émergence	2022 - 2028	Agents de la CC et des communes	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Maitien et diversification des productions agricoles, conversion des exploitations en bio/HVE,		Indicateurs de suivi	Nombre d'agriculteurs accompagnés/informés, évolution des productions agricoles, évolution des émissions de GES et des polluants atmosphériques pour secteur agricole			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Impact positif – Pas de mesures ERC		Remarques et compléments				

Objectif thématique	Action n°22 Favoriser une ariculture et une sylviculture locales et durables pour lutter et s'adapter au changement climatique								
Nom action	Adapter la forêt au changement climatique								
Publics cibles	Collectivités, propriétaires forestiers		Pilotage et gouvernance	ONF, Collectivités (communes et communautés de communes), CNPF/propriétaires privés					
Secteurs concernés	Agriculture								
Type d'action	Animation/Ingénierie/Investissement/Diagnostic/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement/Financement		Partenaires potentiels	Etat/agences, Région, CeA, Chasseurs, groupements économiques forestiers, Fibois Grand Est, Réseau des communes forestières					
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique								
Contexte et enjeux	Le changement climatique menace certaines espèces présentes sur le territoire et la production de bois qui connaissent un stress hydrique, l'arrivée d'espèces invasives ou de nouvelles maladies. Ces impacts sont déjà visibles et les seront davantage sur un temps plus long, autour de 30 à 50 ans. De plus, on fait face à une augmentation du recours au bois-énergie ou au bois d'oeuvre, on peut donc envisager une augmentation de la demande future. Cela questionne donc sur la capacité d'approvisionnement, la vente et la transformation locale du bois. Les gestionnaires et les propriétaires forestiers jouent un rôle central dans l'adaptation des forêts du territoire. Pour rappel, les forêts sont également des puits de séquestration du carbone essentiels et sont de grands réservoirs pour la biodiversité.								
Objectifs opérationnels	Préserver la richesse et l'équilibre de la forêt en maintenant son activité économique			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité	
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs								
	CCRG ou Communes	Soutien et accompagnement aux actions de l'ONF, élaboration et mise en œuvre du PLUi (gestion des franges boisées en limite de zone urbanisée, évitement de boisement dense, limitation feux de forêts...)			A faire émerger	2022 - 2028	Agents communaux et ONF	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPRB ou Communes	Accompagnement à la plantation d'essences forestières adaptées au changement climatique			A faire émerger	2022 - 2028	0,2 ETP + agents communaux	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCCHR ou Communes	Développement de la plantation de nouvelles essences (en lien avec ONF et la CeA, (ex 4 ha à Ensisheim)			En cours	2022 - 2028	Agents communaux et ONF	NC	Priorité 2 : moyenne
	CCPAROVIC ou Communes	Soutien et accompagnement des actions de l'ONF, expérimentation de plantation d'essences méditerranéenne (ex Cèdre Atlas à Osenbach)			En cours	2022 - 2028	Agents communaux et ONF	NC	Priorité 2 : moyenne
Résultats attendus	Maintien de la surface forestière		Indicateurs de suivi	Surface de forêt, surface nouvellement plantée					
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	Impact positif – Pas de mesures ERC		Remarques et compléments						

Objectif thématique	Action n°23 Mobiliser les acteurs du territoire pour faire vivre le PCAET							
Nom action	Accompagner le changement de comportement (grand public, scolaires, acteurs économiques...)							
Publics cibles	Grand public		Pilotage et gouvernance	PETR, Collectivités (communes, communautés de communes, syndicats mixtes), associations				
Secteurs concernés	Résidentiel/Tertiaire/Industrie/Transports routiers/Autres transports/Déchets/Agriculture		Partenaires potentiels	Etat/agences, Région/agences, CeA, AERM, Maisons de la Nature établissements scolaires, entreprises				
Type d'action	Animation/Ingénierie/Diagnostic/Etude/Suivi-Evaluation/Accompagnement/Financement							
Objectifs stratégiques	<input checked="" type="checkbox"/> Consommation énergétiques <input checked="" type="checkbox"/> Emissions de GES		<input checked="" type="checkbox"/> Energies renouvelables <input checked="" type="checkbox"/> Polluants atmosphériques		<input checked="" type="checkbox"/> Stockage carbone <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique			
Contexte et enjeux	Le changement climatique va impacter la vie des habitants du territoire, nous amenant à repenser nos façons de vivre, d'agir et de vivre en société. En développant des pratiques d'adaptation et de résilience, on prépare le territoire à faire face à ces nouveaux défis. Il est important de communiquer sur les initiatives vertueuses du territoire et donner envie aux habitants et différents acteurs de s'y joindre.							
Objectifs opérationnels	Informier le grand public sur l'avancement du PCAET, sensibiliser les habitants et les acteurs du territoires aux effets du changement climatique et accompagner le changement de comportements			Etat d'avancement	Calendrier	Moyens humains	Moyens financiers	Niveau de Priorité
Projets concrets nécessaires au déploiement de l'action	PETR/autres acteurs	PETR : Animation/suivi du PCAET, communication/sensibilisation, mise en place d'expérimentation/accompagnement aux nouvelles pratiques		En cours	2022-2028	Chargé de mission PCAET, Charge de mission CEP, Conseiller France Rénov	à définir	Priorité 1 : importante
	CCRG ou Communes	Mise en place de programmes d'animations scolaires, grand public avec associations locales (ex : Défi j'y vais, organisation de la fête mobilités durables), actions de sensibilisation Gerplan et service environnement, balades Nature et paysages		En cours	2022 - 2028	Agents CC	NC	Priorité 1 : importante
	CCPRB ou Communes	Mise en place de programmes d'animations scolaires, grand public et en faveur d'élus et agents communaux avec associations locales (ex : Défi j'y vais, fête de la Récup...)		En cours	2022 - 2028	0,1 ETP + associations locales et agents communaux	435 000€	Priorité 1 : importante
	CCCHR ou Communes	Mise en place de programmes d'animations scolaires, grand public et en faveur d'élus et agents communaux avec associations locales		En émergence	2022 - 2028	0,5 ETP	NC	Priorité 1 : importante
	CCPAROVIC ou Communes	Mise en place de programmes d'animations scolaires, grand public avec associations locales (ex : animations jeunesse, Défi j'y vais, fête du vélo avec collectif Eguisheim en transition...)		En cours	2022 - 2028	Agents CC et communes	NC	Priorité 1 : importante
Résultats attendus	Appropriation des enjeux les habitants et acteurs du territoire, montée en compétences et passage à l'action			Indicateurs de suivi	Nombre d'actions de communication/animation/sensibilisation, nombre de personnes touchées			
Mesures ERC (Eviter, Réduire, compenser)	-			Remarques et compléments				

Lexique des abréviations :

CeA : Communautés européenne d'Alsace

CCI : Chambre de Commerces et d'Industrie

CEE : Certificat d'économie d'énergie

CMA : Chambre des métiers et de l'artisanat

ETP : Equivalent temps plein

HVE : Haute valeur environnementale

NC : non connu

ONF : Office National des forêts

PLH : Pla local de l'habitat

PLPDMA : Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

SDE : Syndicat départementale d'électricité

TAD : Transport à la demande

ZAE : Zone d'activité économique

ZA : Zone d'activité

II. La gouvernance du PCAET

	Communes	EPCI (CC)	PETR
Animer le territoire	Animateur local auprès des citoyens. Actions de sensibilisation.	Animateur principal du territoire sur la transition énergétique, notamment auprès des communes et des entreprises. Échanges réguliers avec tous les acteurs du territoire sur les sujets et actions Climat-Air-Energie.	Animation du PCAET. Force de proposition auprès des EPCI, sensibilisation sur projets Climat-Air-Energie. Rôle d'expertise, de coordination et référent pour les acteurs publics. Organisateur ou participant à des événements fédérateurs sur demande.
Mettre en œuvre des actions	Échelon de mise en œuvre au niveau local pour les compétences communales et de son patrimoine. Délégation de compétences au niveau intercommunal le cas échéant.	Mise en œuvre des actions relatives à ses compétences et à son patrimoine. Accompagnement des communes le cas échéant (subvention, ingénierie, etc.).	Mise en œuvre des actions relatives à ses missions. Expertise et évaluation des projets et des actions, aide à la recherche de financements extérieurs pour les autres acteurs. Accompagnement thématique auprès des EPCI et des communes. Mise en avant des expériences locales, rôle d'impulsion Favorise la mutualisation et l'échange d'expériences.
Suivre et évaluer les actions	Suivi des actions mises en œuvre. Collecte et remontées de données locales.	Suivi des actions mises en œuvre. Collecte et remontées de données locales	Suivi des actions mises en œuvre par le PETR. Coordination et suivi global des indicateurs. Relais auprès des instances régionales et nationales. Élaboration du rapport intermédiaire obligatoire à 3 ans. Réalisation de l'évaluation finale du PCAET.
Communiquer auprès des habitants et acteurs du territoire	Rendre compte des actions en local, par des actions de communication.	Rendre compte des actions en local, par des actions de communication.	Coordination des actions de communication du Plan Climat. Communication sur la mise en œuvre des actions du PETR.

Tableau : Schéma de gouvernance pour le PCAET (inspiré des réflexions du PCAET Bruche Mossig)

III. Dispositif de suivi et d'évaluation

III.1. Le cadre réglementaire

Code de l'environnement - Article R229-51 :

« IV. – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie prévu à l'article L. 222-1, ceux du schéma d'aménagement régional prévu à l'[article L. 4433-7 du code général des collectivités territoriales](#) et ceux du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires prévu à l'article L. 4251-1 du même code.

Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public.

Le plan climat-air-énergie territorial est mis à jour tous les six ans en s'appuyant sur le dispositif de suivi et d'évaluation prévu au IV de l'article R. 229-51, dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que celles prévues par les articles R. 229-51 à R. 229-54. »

III.2. Le suivi des indicateurs

Les indicateurs de suivi présents dans les fiches actions permettent de vérifier l'avancement du plan d'actions.

Un tableau de suivi des indicateurs, basé sur le tableau de synthèse des actions sera incrémenté selon la disponibilité des données, suivant une fréquence annuelle dans la mesure du possible. Il est présenté en page suivante.

Un **comité de pilotage** (COFIL) du PCAET sera mis en place, après l'adoption. Chaque collectivité/Communauté de Communes du PETR sera représentée au sein du COFIL. De plus, en fonction des thématiques, des acteurs locaux et institutionnels pourront être associés en fonction de leur expertise. Une coordination entre le PETR et les communautés de communes sera mise en place suivant une fréquence annuelle.

Une évaluation à mi-parcours sera réalisée (en 2025) avec les acteurs associés à l'élaboration du PCAET et notamment les communautés de communes. Elle se traduira par la rédaction d'un rapport de bilan intermédiaire mis à disposition du public, et sera l'occasion d'ajuster les objectifs et le plan d'actions.

III.3. L'évaluation

Une évaluation finale à l'issue de la période de mise en œuvre sera ensuite réalisée (en 2028), à l'aide des mêmes types de données que celles utilisées pour le diagnostic (consommation énergétique finales, émissions de GES, production d'énergies renouvelables, émissions de polluants atmosphériques, le tout par secteurs, séquestration nette du carbone dans les sols et la biomasse...). L'objectif de cette évaluation est de mettre à jour le PCAET et redéfinir le plan d'actions pour pouvoir répondre aux objectifs chiffrés si ceux-ci n'ont pas été atteints.

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi des actions	Unité	Sources des données
Décarboner les mobilités	<i>Développer les réseaux cyclables et la pratique des modes actifs</i>	Nombre de km créés, nombre de km en continuité cyclable	km	Données fournies par les CC et/ou les Communes
		Nombre d'animation modes actifs	Nbre	
	<i>Encourager les mobilités partagées (covoiturage, autopartage...)</i>	Evolution nombre de trajets de covoiturage proposé, évolution nombre de trajets (domicile-travail), nombre abonnés plateforme	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes
		<i>Promouvoir l'utilisation de carburants non fossiles (électricité, hydrogène...)</i>	Nombre de bornes électriques	Nbre
	<i>Améliorer les transports en commun et l'intermodalité</i>	Evolution offre de transport en commun, Nombre de pers empruntant TC	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes
Tendre vers un aménagement durable et résilient	<i>Garantir une gestion économe et durable du foncier</i>	Evolution des surfaces imperméabilisées	ha	Données fournies par les CC et/ou les Communes, SCOT
	<i>Intégrer le changement climatique dans l'aménagement (végétalisation, gestion des eaux pluviales, prévention des risques...)</i>	OAP intégrant les enjeux changement climatique, Enjeux CAE intégrés dans PLUi	%	Données fournies par les CC et/ou les Communes
Préserver la biodiversité et les services rendus par la nature	<i>Préserver la trame verte et bleue, les milieux remarquables et la nature ordinaire</i>	Linéaire en km de plantation	Km	Données fournies par les CC et/ou les Communes
		Surface restaurée	ha	
	<i>Préserver le cycle de l'eau, sécuriser la ressource en eau en quantité et en qualité</i>	Nombre de vergers recensés Evolution du nombre zones déclarées en état de catastrophes naturelles (érosion sols, inondation ...)	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes
		Surface zonage protection captage eau potable	ha	Données fournies par les CC et/ou les Communes
	Evolution taux de nitrates et pesticides dans les nappes souterraines	mg/L		
		Nombre d'agriculteurs conventionnés, nombre d'acquisition économiseurs d'eau	Nbre	
Poursuivre la rénovation énergétique de l'habitat, du bâti public et lutter contre la précarité énergétique	<i>Poursuivre l'accompagnement des particuliers dans la rénovation performante de leur logement</i>	Nombre de logements rénovés, nombre de personnes accompagnées/sensibilisées,	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes
		Évolution des émissions de GES du secteur résidentiel	tCO2e	Atmo Grand Est
		Évolution consommation énergétique du secteur résidentiel	GWh/an	Atmo Grand Est
		Évolution ménages en précarité énergétique	Nbre ou % de la population	Observatoire de la précarité enrégétique
		Évolution émissions de polluants atmo secteur résidentiel	t	Atmo Grand Est
Promouvoir la sobriété dans les collectivités	<i>Maitriser la consommation énergétique des bâtiments ou réseaux publics et promouvoir les constructions à faible impact carbone et à énergie positive</i>	Nombre d'écoles, maries, bâtiments public rénovés	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes Données fournies par les CC et/ou les Communes
		Surface rénovée Evolution consommation énergétique bâtiments (cartes pollutions lumineuses)	m2 GWh/an	
	<i>Promouvoir un fonctionnement à faible impact carbone dans les collectivités (achats responsables, bonnes pratiques, mobilités décarbonées...)</i>	Nombre de marchés publics intégrant enjeux climatiques/env	%	Données fournies par les CC et/ou les Communes
		Nombre d'actions mise en œuvre, liste matériels mutualisés	Nbre	
	<i>Former et accompagner les collectivités du territoire sur les enjeux du PCAET</i>	Nombre de Réunions, formations réalisés et nombre d'agents et élus touchés	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes

Tableau 1 : Suivi des indicateurs pour le plan d'actions

Objectifs	Actions	Indicateurs de suivi des actions	Unité	Sources des données	
Inciter les entreprises et le secteur de l'industrie à réduire leurs consommations et leurs impacts environnementaux	<i>Accompagner l'efficacité énergétique dans les entreprises et la diminution de leurs impacts environnementaux</i>	Nombre d'entreprises sensibilisées, accompagnées	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes, CCI, CMA	
		Evolution consommation secteur industrie et secteur tertiaire	GWh/an	Atmo Grand Est	
		Evolution des GES secteur industrie et secteur tertiaire	tCO2e	Atmo Grand Est	
		Évolution émissions de polluants atmo secteur industrie	t	Atmo Grand Est	
	<i>Favoriser la création et l'implantation d'entreprises à haute valeur environnementale et sociétale</i>	Nombre de nouvelles entreprises (HVE)	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes (Dév Eco)	
Réduire la production de déchets et développer les filières de valorisation matière	<i>Accompagner et sensibiliser les habitants sur la prévention et le tri à la source, optimiser le tri des biodéchets et déchets verts</i>	Evolution quantité de déchets	t	Données fournies par les CC et/ou les Communes	
		Taux de valorisation	%		
		Nombre d'ateliers, formations, ... Nombre composteurs mis à disposition Nombre d'emprunts du broyeur	Nbre		
	<i>Développer les solutions de réusage, réparation et réemploi</i>	Volume détourné en réemploi via les ressourceries	m3	Données fournies par les CC et/ou les Communes	
		Nombre et poids des réparations en Repair'Café Nombre de personnes sensibilisées lors d'événements (festival) Nombre de zones de dons créées	Nbre		
		<i>Développer la valorisation matière</i>	Taux de collecte sélective		%
	Quantités collectées dans les nouvelles filières déchèteries Nombre de conteneurs personnalisés		t Nbre		
Développer les énergies renouvelables et de récupération	<i>Développer les énergies renouvelables et de récupération</i>	Evolution du nombre d'installations	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes	
		Quantité d'énergie produite en ENR (territoire) Evolution mix énergétique	GWh/an %		
	<i>Développer les réseaux de chaleur et de froid en énergies renouvelables ou de récupération</i>	Nombre d'installation de réseaux de chaleur/froid, nombre de bâtiments connectés (+linéaire de réseaux)	Nbre		Données fournies par les CC et/ou les Communes
Favoriser une agriculture et une sylviculture locales et durables pour lutter et s'adapter au changement climatique	<i>Développer les filières locales et durables d'alimentation ou d'approvisionnement</i>	Nombre de points/systèmes de vente directe, nombres d'établissements/de repas s'approvisionnant localement	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes	
		Volumes de produits issus de filières courtes vendus ou consommés	t		
	<i>Accompagner la transition de l'agriculture</i>	Nombre d'agriculteurs accompagnés/informés	Nbre	Données fournies par les CC et/ou les Communes et Chambre d'agriculture	
		Evolution production agricole	tCO2e		Atmo Grand Est
		Evolution des émissions de GES			Atmo Grand Est
	<i>Adapter la forêt au changement climatique</i>	Evolution des polluants atmo pour secteur agricole	Surface de forêt	Nbre	Données fournies par les Communes et par l'ONF
			Surface nouvellement planté	ha	
Mobiliser les acteurs du territoire pour faire vivre le PCAET	<i>Accompagner au changement de comportement du grand public, des scolaires et des acteurs économiques</i>	Nombre d'actions de communication/animation/sensibilisation, nombre de personnes touchées	Nbre et liste	Données fournies par les CC et/ou les Communes	
		Evolution du bilan carbone par habitants	tCO2e/hab/an	Atmo Grand Est	

IV. Evaluation environnementale stratégique (EES)

Les **articles L.122-4 à 122-11 du code de l'environnement** rendent obligatoire la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique pour un certain nombre de plans et programmes.

Les articles R.122-17 à 122-23 du code de l'environnement précisent la liste des plans et programmes devant faire l'objet d'une évaluation environnementale stratégique systématiquement, et le contenu du rapport des incidences environnementales.

L'article L.414-4 du code de l'environnement précise les documents devant faire l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000.

La liste de ces documents est mentionnée à **l'article R.414-19** du code de l'environnement.

L'EES est un outil d'aide à la décision qui intègre l'environnement. Elle est engagée dès les premières étapes de l'élaboration du PCAET et représente une méthode progressive et itérative. L'EES permet d'aboutir à la mise en place d'un PCAET le moins dommageable pour l'environnement et possède trois objectifs :

- Aider à l'intégration de l'environnement dans l'élaboration du PCAET ;
- Eclairer l'autorité environnementale sur les choix faits et les solutions retenues ;
- Contribuer à la bonne participation et information du public avant et après le processus décisionnel.

Le bureau d'étude Médiaterre Conseil a réalisé l'Etat Initial de l'Environnement, il a effectué par la suite de l'évaluation environnementale stratégique ainsi que le résumé non-technique (Cf : TOME 5 et 6).